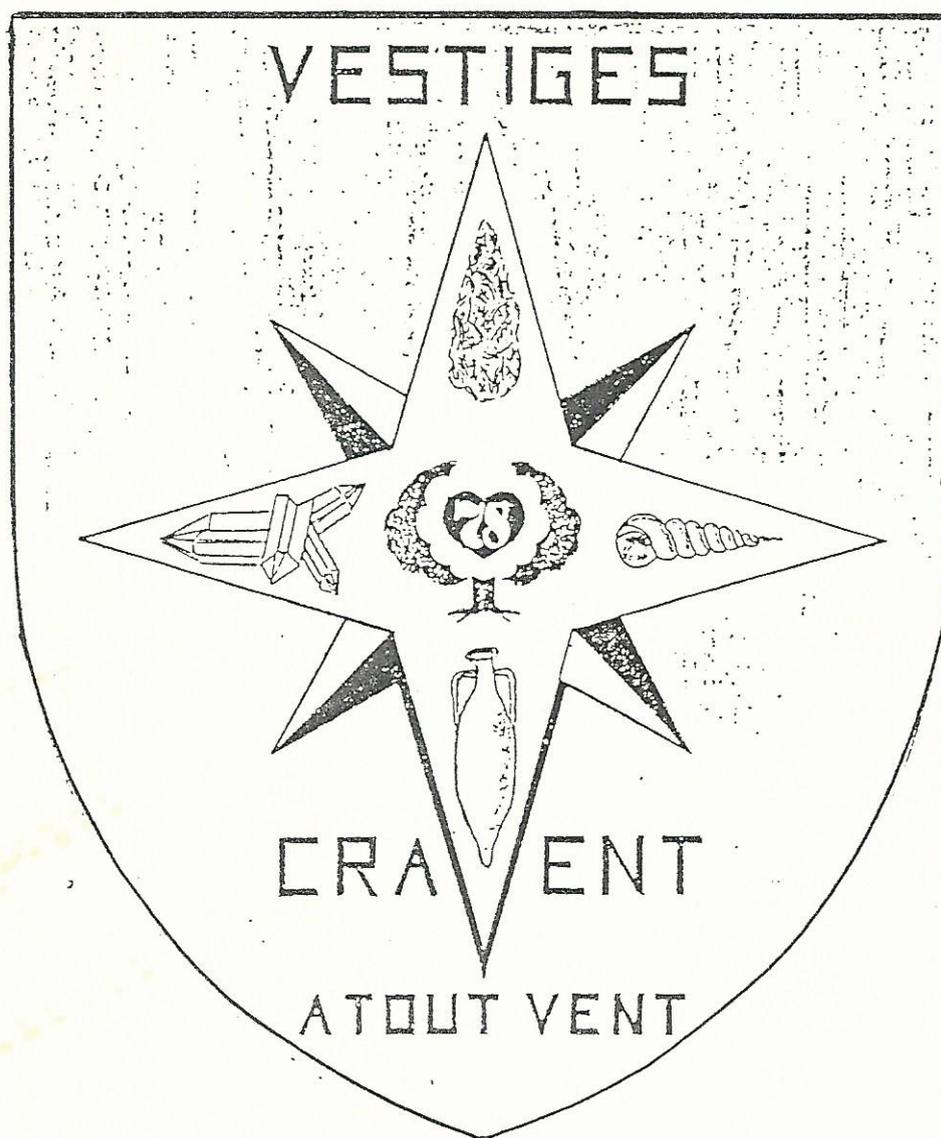


# RETRO N° 24

## INFORMATION



CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST DIFFICILE DE  
TROUVER POUR QUE JE N'OSE PAS CHERCHER

## L'AGRICULTURE (suite)

### LA FERME DE LA PIERRE

Il subsistait de l'ancienne ferme de la Pierre en 1956 une grange qui, servait à emmagasiner la paille et le foin, par la suite elle fut transformée en maison d'habitation; de l'ancienne maison il ne reste qu'un tas de pierres et ses substructions; elle fut abandonnée au 19<sup>eme</sup> siècle et achetée par les châtelains de l'époque.

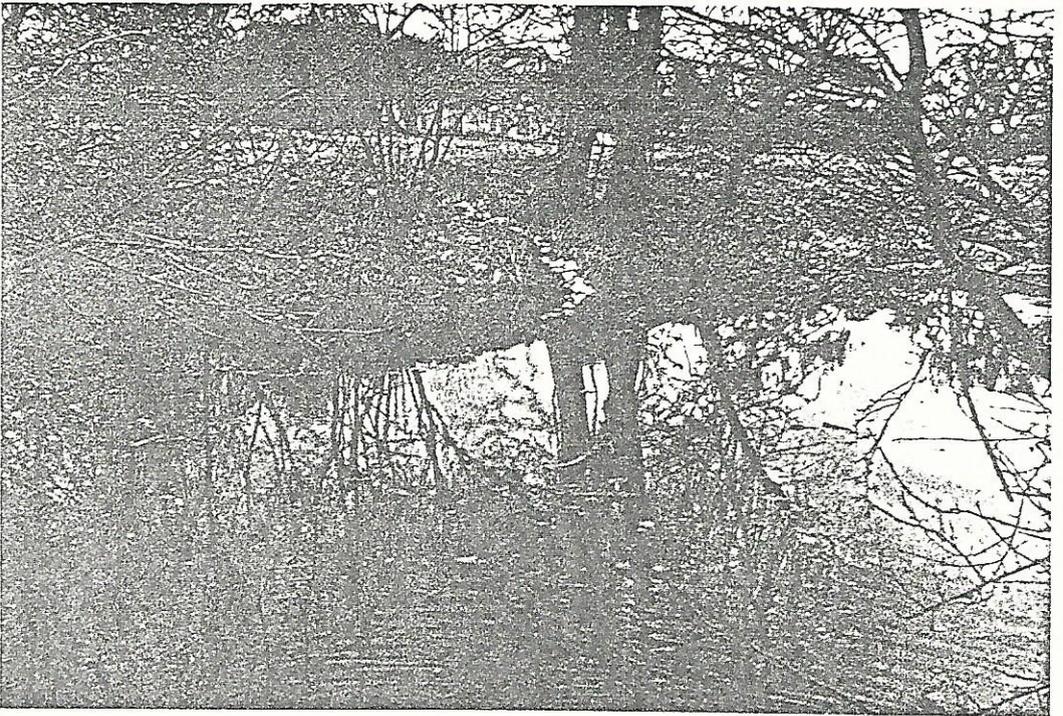
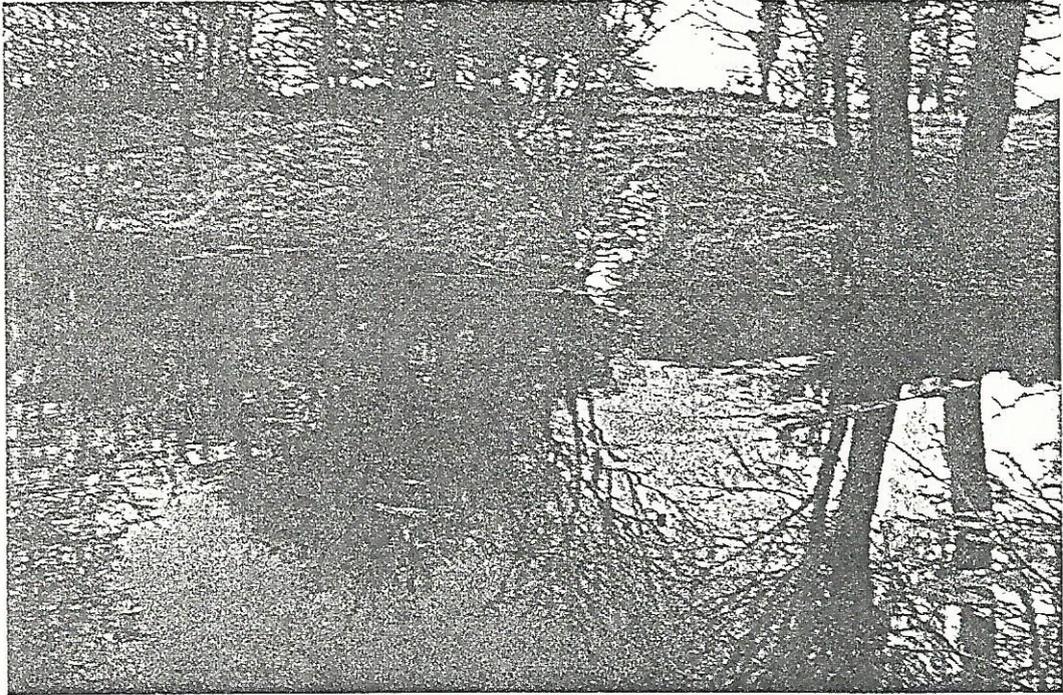
Cette ferme était entourée d'un mur (hauteur moyenne 1 mètre 80) sur son pourtour, nous en voyons encore aujourd'hui une grande partie.

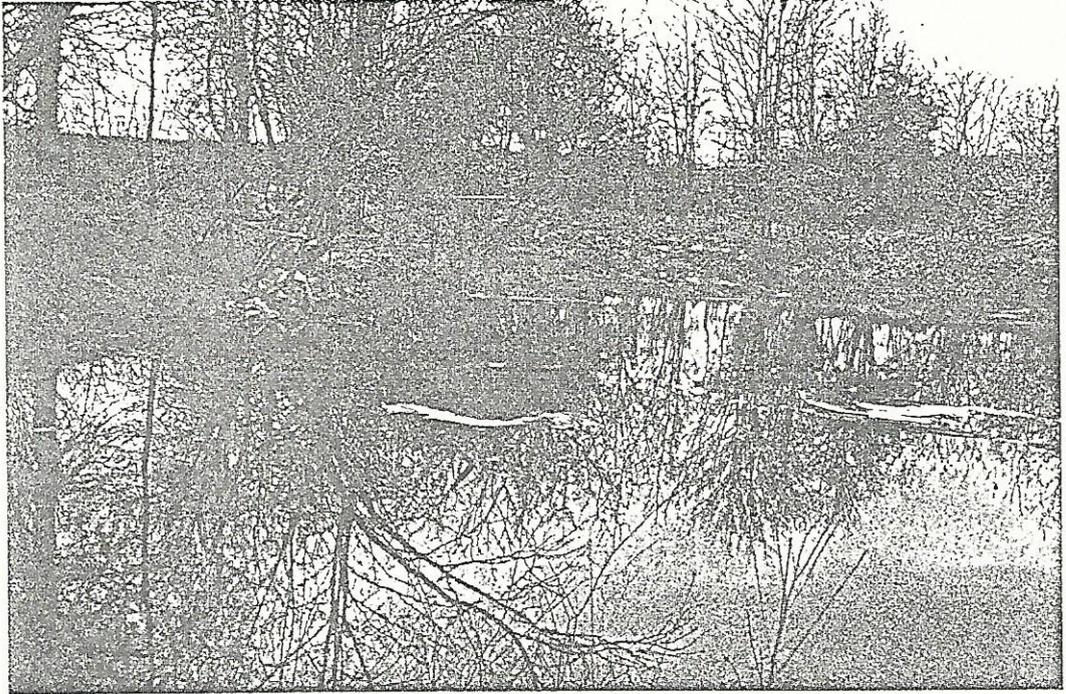
D'après les personnes les plus âgées de cette époque (1956), les terres servirent toujours de prairies, à notre arrivée à Cravent il y avait encore une douzaine de vaches à paître à cet endroit.

Dans le fond de la propriété nous trouvons des substructions avec un mur d'un mètre d'épaisseur en moyenne, la construction est rectangulaire. En 1956 le fond était encore dallé. (Les dalles furent récupérées par les habitants (estivants) pour en faire des chemins d'agrément dans les jardins.

Il y avait deux murs en arc de cercle juste en son milieu (voir photos) et sur un côté (nord) les restes d'une construction, également rectangulaire, avec des murs moins épais (0 mètre, 60 en moyenne).

L'hiver le fond formant mare avait toujours beaucoup d'eau, provenant sans doute des infiltrations, avec les drainages et le passage du tout-à-l'égout, depuis 1990 l'endroit est presque toujours sec. ...





LA FERME DE LA PIERRE (suite 2)

Pour expliquer ces ruines , plusieurs hypothèses ont été émises

- 1) Ancienne piscine romaine "thermes".
- 2) Réserve d'eau peu probable.
- 3) Endroit pour rouir le lin; pas pensable par rapport à la construction
- 4) La seule chose plausible pour les archéologues, les restes d'une ancienne forteresse, (( cette partie du territoire étant un fief seigneurial )) mais les écrits anciens n'en font pas mention, seule une fouille pourrait peut-être en donner l'explication.

Depuis la restauration de la grange en 1975, trois maisons furent construites à ses alentours.

Avant les constructions, la grange servait d'abri aux chasseurs c'était un lieu de rendez-vous le soir pour le tir aux pigeons, à cette époque ils étaient encore nombreux. Excellente réserve, espérons que le gibier sera respecté par les nouveaux habitants.

---

Sur les registres de la paroisse de Cravent

Les seigneurs de la Pierre dans les années 1700

Documentation de Monsieur Mangin

Le 11 / 3 / 1704

Décès de Marie DESMAZIS fille de Tanguy Achille DESMAZIS, chevalier, Sieur de la Pierre et de Mademoiselle Anne le Barbier. ....

LA FERME DE LA PIERRE (suite 3)

le 3 / 2 / 1713

Baptême de François Maximilien fils de: messire de SAINT BOSNIER  
Seigneur et patron du Val-Contat et de Cravent, et Marie SAINT-  
BOSNIER son épouse.

Parrain: Messire Jacques ABSOLU, Sieur de La Gastines.

Marraine: Françoise ABSOLU fille du ci-dessus.

Le 19 / 1 / 1730 (ou 32)

Décès dans lequel acte sont cités les noms de DESMAZIS et  
DUBUCRICHARD..... qu'il faudrait relire.

Le 7 / 3 / 1734

Mariage de Françoise DESMAZIS fille de:

Charles et Charlotte DUBURICHARD

Le 29 / 10 / 1760

Mariage de Messire Gabriel GOUBERT, Chevallier fils de...  
défunt Gabriel et de M. Anne MORDANT.

Avec, Marie Charlotte DESMAZIS fille de ...

Messire Charles et Charlotte DUBUCRICHARD

Le 7 / 5 / 1770

Décès de Dame Charlotte DUBUCRICHARD 66 ans, épouse de  
Messire Charles DESSMAZIS, écuyer Seigneur de la Pierre

LA FERME DE LA PIERRE (suite 4)

Le 11 / 2 / 1779

Après ordonnance de M. le Bailly de la basse et moyenne justice de ce lieu, portant permission d'inhumer Charles DESMAZIS.

Messire Charles DESMAZIS, écuyer, SEIGNEUR de la Pierre âgé d'environ 80 ans, trouvé mort dans la maison de la Pierre, a été inhumé avec les cérémonies ordinaires en présence, de Charles DESMAZIS, son fils, écuyer, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, Capitaine commandant le Régiment de Béarn.

Noël Louis Gabriel de .....

---

Compléments d'informations

LE 2 / 10 / 1719

Décès d'un enfant; Pierre Joseph PETITJEAN fils de Joseph et de Françoise SIMONIN, lequel enfant est mort ce matin entre les bras de Isabelle ECHARD, sa nourrice en entrant dans les terres de Cravent, suivant le rapport de sa nourrice devant les témoins soussignés.

Après avoir fait sonner la cloche et encore chercher des femmes capables de visiter l'enfant, on ne lui a rien trouvé, sinon qu'il est mort de sa mort naturelle, de plus on lui a trouvé le bas du pied gauche un peu foulé.

Après avoir vu le certificat de Claude BOUTVER et Joseph POUJIN qui assurent que l'enfant est mort de convulsions.

La nourrice demeure à G... paroisse ST-DENIS dioc. d'EVEUX.

LA FERME DE LA PIERRE (suite 5)

Le 2 / 8 / 1703, mariage d'un mendiant et d'une mendiante veuf et veuve.

---

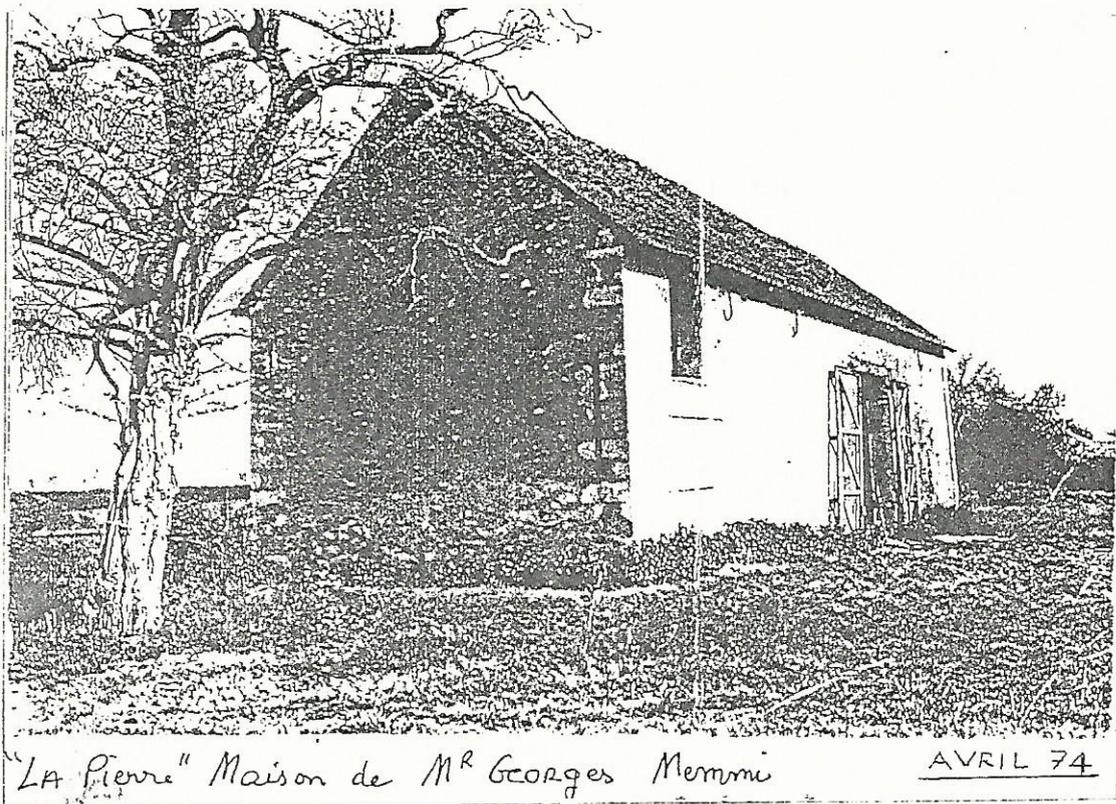
L'histoire de cette grange sera complétée au fil de l'histoire de Cravent.

Pour y accéder le chemin était peu praticable, empierré lors de la transformation de la grange en maison d'habitation, il fut ensuite recouvert d'une couche de cron; ce qui lui donne aujourd'hui une viabilité certaine.

---

Photographie de la grange en 1974

Collection M. Joubert



Pour les adhérents ne recevant pas la gazette voici un document de M. Mis.

L'an mil huit cent quarante-quatre le dimanche dix-huit août, sept heures du matin, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Cravent, Canton de Bonnières, d'après convocation à eux faite par Monsieur le Maire en exécution de l'arrêté de Monsieur le Préfet en date du 18 juillet dernier, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances pour leur session d'août sous la présidence de Monsieur le Maire et étaient présents M. M. Moulin, Launay, Douville, Cadot, Lemoine Jean-Baptiste. Monsieur le Maire a proposé de convertir les journées de prestation en tâches. Il a été arrêté d'un commun accord, que chaque individu passible de la prestation sera tenu de ramasser cinq mètres de cailloux aux lieux qui lui seront indiqués et chaque cheval charriera également cinq mètres de cailloux et il a été nommé pour surveiller les travaux à faire sur les chemins vicinaux la personne du nommée Douville Jean-Baptiste membre du Conseil Municipal qui a accepté la dite commission

Fait et arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont tous les membres présents signé au registre après lecture faite.

Photo de M. Jean Colombe. La Moisson en 1932 à Cravent.



## VESTIGES A TOUT VENT

Suite à la visite de M. et Mme Gourdain le 2 mai 1997, voici un complément d'information concernant l'orphelinat.

Je suis venu à Cravent pour refaire une partie du parcours de ma vie, ma première visite fut celle de l'école, où l'instituteur M. Mis me reçut très cordialement; je lui racontais mon histoire, c'était l'heure de la récréation, il me fit visiter la classe. Que de souvenirs pour moi, à mon époque les tables étaient disposées dans l'autre sens, la vue des encriers me rappela nos tables qui étaient un peu différentes

La maîtresse, Mme. Gérard, qui était très gentille avait son bureau sur l'estrade et c'est là que je venais lui confier mon chagrin pendant la récréation, elle écrivait ainsi à ma mère qui me fit sortir de l'orphelinat pour une autre vie mais cela ne concerne pas votre village. Il faut vous dire que j'étais à l'orphelinat en 1932, (j'avais 6 ans à l'époque) non pas comme Pupille de la nation, mais parce que mes parents étaient séparés.

Voici quelques souvenirs, incomplets, mais pouvant vous donner un aperçu de la vie à l'orphelinat de Cravent.

Pour s'occuper de nous, il y avait trois soeurs, chaque soeur avait sa fonction, il y avait la cuisinière, celle qui s'occupait de nous, et la troisième qui supervisait.

Nous dormions à une vingtaine dans le dortoir situé au premier étage, le matin au réveil il fallait faire son lit, ensuite sa toilette, la propreté était de rigueur, nous avions toujours des vêtements très

(suite l'orphelinat)

propres; à l'époque à part les sous-vêtements, nous avions tous une culotte courte noire et un tablier de même couleur, nous étions chaussés de souliers montants en cuir.

Nous prenions notre petit déjeuner dans la salle à manger au rez-de-chaussée, avant de le prendre, on faisait une prière; et après, départ pour l'école, en colonne par deux avec interdiction de parler, arrivé à l'école c'était la joie, le midi une soeur venait nous chercher, la discipline était la même que le matin.

Avant de se mettre à table lavage des mains, ensuite il fallait faire une prière avant de nous mettre à table, je me souviens qu'à la fin du repas il fallait ramasser les miettes de pain et les manger, pour l'après-midi même rituel que le matin.

Le soir à notre retour de l'école il fallait nous mettre en chaussons et cirer nos chaussures et ensuite faire nos devoirs sous la surveillance d'une soeur.

Ensuite mes souvenirs sont trop vagues, sinon que le jeudi il y avait messe le matin et le dimanche messe le matin et vêpres l'après-midi.

Quelle ne fut pas ma joie de partir retrouver ma mère et cela grâce à Mme. Gérard.